

### ➤ CONVENTION CHANTIER D'INSERTION « ENVIRONNEMENT »

Monsieur le Maire présente le projet de convention entre la Mairie, l'Association de Développement Economique Locale pour l'Insertion dans l'Albigeois (ADELIA), gestionnaire du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) et la Régie de Quartier de Lapanouse. Il s'agit de confier des travaux de nettoyage et de remise en valeur sur les points suivants de la commune :

- ➔ **Fond de fossé en galets de la Route de Saint-Juéry,**
- ➔ **Bord de ruisseau avant Route Vieille de Montplaisir,**
- ➔ **Pont de la Rasclette,**
- ➔ **Chemin du Gach.**

Les travaux dureront environ un mois, en novembre, ils occuperont 5 ou 6 personnes.

La participation de la commune sera de 1 200 euros, en plus du coût des matériaux nécessaires et du dépôt des déchets à la déchetterie.

Le Conseil donne un avis favorable.

### ➤ CONVENTION AVEC LES COMPAGNONS BATISSEURS POUR TRAVAUX A L'EGLISE

L'église connaît des problèmes d'humidité dus à la dégradation des toitures et du clocher. Monsieur le Maire propose de signer une convention avec l'association « *Compagnons bâtisseurs Midi-Pyrénées* », basée à Castres, qui emploie des personnes en insertion. L'objet de cette convention serait de réaliser entre février et juillet 2007 des travaux de restauration de l'église (couverture et clocher).

Le coût pour la Mairie serait de 48 203,11 euros. Le Conseil donne un avis favorable.

### ➤ CONTRAT DE LOCATION DE MATERIEL DE REPROGRAPHIE

Monsieur le Maire expose au Conseil que le photocopieur de l'école est hors d'usage et doit être remplacé. Il conviendra aussi d'équiper l'espace associatif d'un photocopieur. Parmi les différentes propositions reçues, le Conseil opte pour une location, pour 5 ans et un coût de 782,18 euros par trimestre, de 3 appareils : un à la mairie, un autre à l'école et le troisième à l'Espace associatif.

### ➤ SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Monsieur le Maire propose de reverser le montant des droits de place du marché de printemps et du marché nocturne au Comité d'Animations de Cunac, organisateur de ces 2 marchés.

Le Conseil donne son accord, le montant à reverser est de 236 euros.

### ➤ SITUATION BUDGETAIRE : BUDGET GENERAL ET BUDGET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire effectue un tour d'horizon de l'état de réalisation des deux budgets au mois d'octobre, chapitre par chapitre.

Il propose ensuite d'adopter une durée d'amortissement pour les travaux d'assainissement récemment réalisés :

- ➔ **Route des Avalats** pour 507 295,72 €,
- ➔ **Desserte zone des Combettes** pour 81 200,18 €,
- ➔ **Extension réseau chemin des Vignes** pour 2 349,63 €.

Le Conseil fixe la durée d'amortissement de ces travaux à 60 ans, soit 8 465 € par an.

## ➤ CONTRATS D'ASSURANCE

Monsieur le Maire expose au Conseil la situation actuelle en matière d'assurance du personnel communal. Il s'agit d'un contrat souscrit auprès de l'UMT, dont le coût mensuel s'élève à 933,45 €.

Il indique que seules 2 communes du département sont assurées auprès de cet organisme par ce type de contrat, les autres étant essentiellement assurées auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique ou auprès de la Compagnie GROUPAMA.

Il présente les propositions de la compagnie GROUPAMA : le coût mensuel serait de 641,79 €, soit une économie annuelle de près de 3 500 €.

Le Conseil décide de résilier le contrat souscrit auprès de l'UMT à la date du 31 décembre 2006 et de souscrire le contrat proposé par GROUPAMA.

## ➤ REHABILITATION DU BATIMENT COMMUNAL SUITE AU SINISTRE PLACE DU MAIL

Après avoir refait un point de la situation et rappelé que la partie « bar » étant peu endommagée pourrait rapidement être remise en état, Monsieur le Maire invite les conseillers à réfléchir aux possibilités diverses de réhabilitation de cet immeuble. Il propose de lancer un marché de maîtrise d'œuvre avec un cahier des charges indiquant les orientations souhaitées par la municipalité, afin que le maître d'œuvre puisse faire des propositions concrètes d'aménagement.

Le Conseil est d'accord sur le principe d'un marché de maîtrise d'œuvre.

## ➤ QUESTIONS DIVERSES

➔ **La cérémonie du 11 novembre**, initialement prévue le 12 novembre, est reportée au dimanche 19 novembre.

➔ **Espace associatif** : le planning des travaux est respecté.

➔ **Ecole** : la construction du préau débutera le jeudi 26 octobre.

➔ **Voirie 2006, Chemin du Pin** : les travaux auront lieu en novembre.

➔ **Recensement complémentaire** : il s'est déroulé en octobre. Cunac compte désormais 1 642 habitants.